

**« BIEN DIRE
ET
BIEN APRANDRE »
(Erec, ¹²)**

**Bulletin du Centre d'Etudes Médiévales
et Dialectales de l'Université Lille III
n°1, mars 1978**

TABLE DES MATIERES

A. Derville : La réduction des jachères au Moyen-Age dans la Flandre Wallonne	p. 1
B. Delmaire : La fortune d'une bourgeoise de Béthune à la fin du XIIIe siècle	p. 12
J. Trotin : La charte de Trith et Maing de 1330	p. 30
D. Poulet : Mots et expressions de La Couture	p. 51
Quelques mots intéressants du parler d'Audruicq	p. 56
G. Blangez : Proverbes dans le <u>Ci-nous-dit</u>	p. 68
H. Roussel : Le thème de la folie dans le prologue du <u>Jeu de la Feuillée</u>	p. 79
F. Suard : La réconciliation d'Erec et Enide	p. 87

LA FORTUNE D'UNE BOURGEOISE DE BETHUNE
A LA FIN DU XIII^e SIECLE

Les historiens du Moyen Age se heurtent, dès qu'ils abordent le domaine de la vie quotidienne, des techniques, des métiers, à l'obstacle du vocabulaire (1). Ils s'aperçoivent vite que les dictionnaires de langues médiévales répondent assez mal à leurs questions : les philologues qui ont composé ces oeuvres souvent monumentales s'intéressaient d'abord, ce qui est normal, à la langue littéraire ou, quand ils étaient aussi historiens, à celle des institutions, beaucoup moins aux *realia*, aux choses les plus humbles de la vie quotidienne. Pour connaître et comprendre les mots dont usaient nos ancêtres il y a six ou sept siècles pour désigner les objets qui meublaient leur maison, on trouvera bien moins de renseignements dans les Godefroy, Tobler-Lommatsch, Von Wartburg et même Ducange que dans les dictionnaires archéologiques (2). Et encore ! A condition que le texte étudié n'ait pas une couleur dialectale trop marquée. Auquel cas il faudra recourir aux dictionnaires patois, aux travaux des ethnologues voire des folkloristes. Résultat, les historiens, faute de bien élucider tous les termes des textes de la vie quotidienne, hésitent à en publier (d'autant plus que ce n'est pas très à la mode !) ce qui ne facilite certes pas la constitution de lexiques spécialisés (ce qui n'est pas très à la mode non plus).

Pour faire mentir ce constat, voici un texte de ce genre qui peut intéresser et les linguistes par son riche vocabulaire, et les historiens par son apport à l'histoire de la vie quotidienne en Artois à la fin du XIII^e siècle; c'est un inventaire de biens, assez complet semble-t-il; document répandu aux XIV^e-XV^e siècles dans la noblesse et les familles princières, il l'est beaucoup moins dans le nord de la France pour le XIII^e siècle et pour la bourgeoisie; sauf erreur, on n'en a jamais publié d'aussi précoce qui provienne de l'Artois.

Ce document n'est pas daté. M. Wyffels qui a rédigé il y a quelques années l'inventaire du "*Supplément chronologique*" du fond des actes des comtes de Flandres conservé à Gand l'a daté de la fin du XIII^e siècle d'après l'écriture. On peut serrer la date de plus près, car la famille Faverel est connue par ailleurs. C'était une branche alliée aux Faverel d'Arras. Notre bourgeoise, *Maria Faverele, oppinada de Bethubia, filia Symonis Faverel le Grant*, est mentionnée sept fois dans les comptes de Bruges (3) sur laquelle elle perçoit une rente à vie de 20 livres à partir de 1285; cette rente, encore servie lors de l'exercice se terminant le 9 octobre 1294, ne l'est plus dans le compte ouvert le 14 Septembre 1297; elle est donc morte entre ces deux dates. Son père Simon - sans doute celui qui est désigné par ce seul prénom dans l'inventaire - est cité dans un questionnaire d'enquête de 1296 (27 Septembre), il faut demander aux échevins d'Arras *se Symons Favériaus de Betune est bourgeois d'Arras et se suers bourgoise et se leur peres ne leur mere issirent onkes de le bourghesie d'Arras* (4). Gilles et Jean Faverel cités aussi dans le texte sont connus comme fils de Simon et donc frères de Marie (5).

S'il s'agit d'un inventaire après décès, il est donc de 1294-1297; s'il s'agit d'une saisie, il est antérieur. Rien ne permet de trancher entre les deux; comme les comptes de Bruges montrent notre Marie Faverel jouissant tout à fait normalement de sa fortune entre 1285 et 1294-97, la seconde hypothèse semble plus vraisemblable. Quand au motif de l'intervention du bailli, on l'ignore. Ce bailli est celui du fils du comte de Flandre, puisque le document a sa place dans les archives du comté : la seigneurie de Béthune appartenait depuis 1265 à Robert dit de Béthune, fils et héritier de Gui de Dampierre, comte de Flandre, et de Mahaut de Béthune, fille et héritière de Robert VII de Béthune(6); la ville n'a pas encore été conquise par les troupes du roi Philippe le Bel (1297).

+

+

+

+

Cet inventaire, plus riche que ne l'aurait été un testament, suit un plan assez ordonné : immeubles, "coteux" (biens qui ne sont ni meubles ni immeubles, comme les céréales), provisions, meubles, créances; seuls quelques rares articles rentrent mal dans ce plan. Il n'est pourtant pas complet : d'après la dernière phrase, il omet les rentes et les ostages (redevances versées par les hôtes sur leurs maisons ou leurs terres); à cette époque, leur valeur ne représente plus grand chose, surtout quand ils sont perçus en espèces. La maison de M. Faverel n'est pas estimée et certains articles (vêtements par exemple) peu nombreux. Aussi ne faudra-t-il pas essayer d'en tirer une évaluation exacte de la fortune décrite.

Malgré ces lacunes, le texte peut être exploité par linguistes et historiens. Appartenant à la deuxième corporation, je laisserai aux premiers l'étude de la langue et surtout du vocabulaire pour noter simplement, sans en faire d'étude approfondie, quelques points intéressants pour les seconds.

Notre bourgeoise, ou plutôt sa fortune, est fortement liée à la terre. Elle possède ou exploite plus de 43 mencaudées de terre, peut-être une quinzaine d'hectares (7).

Leur statut n'est connu qu'en partie : trois parcelles sont tenues de quelqu'un d'autre, sans doute à cens ou contre une redevance, deux le sont à *cense*, à ferme, de la demoiselle de Carvent (8), les cinq autres appartiennent peut-être à Marie Faverel. La façon dont elle les cultive ou fait cultiver n'est pas claire : l'inventaire ne note qu'un harnais de charrue, mais ni instrument aratoire, ni bête de trait, ni bâtiment agricole; cependant, il y en avait, puisque l'inventaire distingue les blés battus inventoriés dans la maison et les blés non encore battus ni inventoriés qui sont dans la grange.

L'inventaire donne la superficie et la production de chacune des parcelles, situées sans doute, mais cela n'est pas certain, dans le terroir béthunois. A part la demi-mencaudée de lin et les neuf quarterées (1,75 mencaudées) de prés, le gros des terres est divisé en trois : 2 parcelles en blé (16 mencaudées), 3 en avoine (13 mencaudées), les 3 dernières (12 mencaudées) n'ont pas d'indication de culture, bien que l'une (au Marais) vaille 6 mencaudées d'une récolte non précisée; je serais porté à voir dans ces 3 dernières les terres en jachère (9). Il est tentant de calculer les rendements

de ces terres à partir de ces données en les convertissant en mesures métriques, comme l'ont fait les meilleurs spécialistes de l'histoire agraire de notre région (R.Fossier pour la Picardie, G.Sivéry et M. Morineau pour le Hainaut, H.Neveux pour le Cambrésis), mais la pérennité des mesures anciennes de l'Artois n'a jamais été démontrée de façon définitive (cf la note 7). Cette réserve faite, le texte met d'abord en évidence le rendement plus élevé du blé (12 et 14 mencauds par mencaudée) que de l'avoine (5, 7 et 9) : c'est la règle en ce temps là (10).

Pour calculer le rendement de la parcelle de 7 mencaudées par exemple, il faut calculer la production, soit :

$$(7 \times 14) \text{ mencauds} \times 78,9 \text{ litres} = 7732 \text{ l}$$

la surface :

$$7 \text{ mencaudées} \times 0,35 \text{ ha} = 2,45 \text{ ha},$$

ce qui donne le rendement en hectolitres à l'hectare :

$$\frac{77,32 \text{ hl}}{2,45 \text{ ha}} = 31,55 \text{ hl/ha};$$

Le rendement de l'autre champ en blé de 9 mencaudées rendant 12 mencauds par mencaudée est de 27,05 hl/Ha.

Pour les trois champs en avoine, en appliquant l'équivalence métrique de la mesure spéciale à l'avoine du XVIIIe siècle (123,8 l), le résultat est :

champ de 4 mencaudées rendant 9 mencauds : 31,82 hl/ha

champ de 3 mencaudées rendant 7 mencauds : 24,75 hl/ha

champ de 6 mencaudées rendant 5 mencauds : 17,54 hl/ha

Ces chiffres sont inacceptables pour la raison dite plus haut; mais si l'on se sert de la même mesure que pour le blé, cela donne :

champ de 4 mencaudées : 20,28 hl/ha

champ de 3 mencaudées : 15,77 hl/ha

champ de 6 mencaudées : 11,27 hl/ha

Est-il possible de vérifier ces chiffres ?

L'inventaire ne donne évidemment pas la quantité de semence qui a permis de faire ces belles récoltes, mais des textes contemporains nous apprennent que, dans l'est de l'Artois, une mencaudée recevait

un peu moins d'un mencaud de blé de semence : 3/4 mencaud à Aubigny en 1303, 4/5 mencaud en 1314 et 2/3 en 1340 à Gosnay, mais seulement 1/2 rasière à Roquetoire dans un domaine de Thierry d'Hireçon, " *ministre* " de la comtesse Mahaut; un champ en avoine recevait en général un mencaud de semence (11). Pour le blé, un mencaud de semence par mencaudée vaut 2,25 hectolitres à l'hectare; pour le blé, c'est élevé, mais 3/4 mencaud, environ 1,70 hl, est assez proche de ce qu'on semait en Artois et en Cambrésis dans la première moitié du XIXe siècle; ^(11bis) en ce dernier cas, le rendement de nos deux champs en blé serait de 18 pour un et de 16 pour un. Quant à l'avoine, les rendements de 5, 7 et 9 pour un, si l'on admet un mencaud de semence par mencaudée, sont élevés, mais pas aberrants (12). Ces résultats sont supérieurs aux rendements moyens de l'abbaye des Prés (Douai) au XIVe siècle; dans le sud-est de l'Artois (blé : 8 pour un de moyenne, mais variations de 4/1 à 15/1; avoine : 6/1 avec des variations de 1/1 à 11/1); ils sont comparables aux rendements élevés qu'obtenait certaines années Thierry d'Hireçon à 4 km de Béthune, à Gosnay, (16/1) pour le blé, également semblables à ceux de l'hôpital Saint-Sauveur de Lille à la même époque (25 hectolitres à l'hectare)(13). La fertilité de la plaine alluviale de la Lys, la plus riche de l'Artois, au contact de laquelle s'étendent les terroirs de Béthune, Gosnay et Roquetoire incite à ne pas rejeter a priori l'idée de très hauts rendements qui n'ont pas été dépassés avant le XIXe siècle, loin des quelques trois, quatre grains récoltés pour un semé, lot du paysan d'Occident vers 1300.

On pourrait objecter à ces vues que l'estimation des rendements des terres qui est dans l'inventaire n'est peut-être pas très sûre, et surtout, qu'elle se rapporte sans doute à une bonne année. Dans ses *cateux*, Marie Faverel avait 13 muids de blé et 6 d'avoine battus, plus une quantité indéterminée de gerbes, ce qui fait 156 (ou 208 ?) mencauds de blé et 72 (ou 96 ?) d'avoine (14); rien n'est dit des éventuels prélèvements sur le champ, dîme et terriage notamment. Ces grains viennent bien de ses terres, puisqu'on mentionne des gerbes pas encore battues et que l'on distingue son blé du blé pris dans une autre maison. Il semble donc que l'on ait estimé les rendements des terres d'après la récolte précédente. Les

prix des grains mentionnés dans cette rubrique : 6 s. 8d. le mencaud de blé, 5 s. le mencaud d'avoine, ne sont pas très élevés pour le temps (15) : c'est sans doute l'indice d'une bonne année qui expliquerait en partie les hauts rendements que l'on a cru découvrir plus haut.

Quoi qu'il en soit, à ces prix là, Marie Faverel doit tirer 71 l. 11 s. de la vente de ses grains, près de 80 avec le lin, les pois et les légumineuses. Il faudrait évidemment déduire les frais d'exploitation, d'autoconsommation de sa famille, si elle en a, de sa maisnie ou domesticité à laquelle fait allusion l'inventaire et enfin tenir compte des stocks que les particuliers ont souvent l'habitude de garder chez eux au Moyen Age; les seuls 156 mencauds de blé (12 308 l. selon les conversions du XVIIIe siècle) surpassent de beaucoup ce qu'une famille même nombreuse consomme en un an ! On verrait mieux le stock destiné à la consommation familiale dans les 10 mencauds de farine; la plus grande partie de la récolte était sans doute vendue et contribuait à enrichir notre bourgeoisie béthunoise comme ce commerce faisait aussi la fortune des bourgeois de bien d'autres villes (16). Non contente d'ailleurs d'accumuler les grains en quantité, Marie Faverel est abondamment fournie de viandes, de gros et de petit bétail, de produits laitiers, de sel, de tonneaux de verjus (pas de vin) et de bière et de combustible pour cuisiner tout cela.

+

+

+

Cette maison qui sent bon la campagne avec son grenier (au sens étymologique), ses deux vaches, sa basse-cour, sans doute son four à pain (l'inventaire cite un pétrin) est pourvue d'un mobilier incroyablement abondant, qui n'est certes pas celui d'une famille paysanne. Marie Faverel a entassé dans ses treize huches ou coffres des dizaines d'ustensiles de cuisine, de pièces de vaisselle et une masse de draps, couvertures et linge de table à faire pâlir nos grands-mères. On s'assied chez elle non seulement sur des bancs mais encore sur des chaises, peut-être couverts de coussins dont

elle possède des dizaines. Cette solide opulence ne dédaigne pas les joies de l'esprit : Marie joue aux échecs, mais ne semble pas avoir de lectures.

La fin laisse entrevoir un aspect plus citadin de l'activité de Marie Faverel. On a vu qu'elle percevait une rente à vie de 20 livres sur la ville de Bruges et payable à Arras : en cela elle reste une Faverel d'Arras. Malgré le caractère elliptique de la rédaction, il semble bien que les sommes inscrites à la fin du document soient des créances et ceci non plus n'a rien d'étonnant, vu ses origines : les Arrageois sont les rois du prêt à intérêt au XIII^e siècle dans le nord de la France.

Un rapide calcul peut donner une idée de la fortune et des revenus connus de Marie Faverel : plus de 150 l. de meubles, 15 l. d'approvisionnements, 125 l. de créances; une rentrée assurée d'au moins 75 l. de ses terres et une rente à vie de 20 l.; et l'on ignore combien valent sa maison, sa grange, ses terres. On connaît beaucoup plus riche à Arras à la même époque (17), mais rappelons que le bailli (de la comtesse d'Artois) de Béthune à partir de 1311 ne gagna que 60 l. et que vers 1300, les mieux payés gagnaient moins de 100 l. (Arras, 80 L., Lens 75 l.)(18).

NOTES DU TEXTE D'INTRODUCTION

- 1) Je remercie Roger BERGER , non seulement pour les renseignements d'ordre philologique , mais aussi historique qu'il m'a donnés amicalement pour l'établissement et la compréhension de ce document.
- 2) Fort utile a été le Glossaire archéologique du Moyen Age et de la Renaissance de V.GAY et H.STEIN , Paris, 1887 et 1923, 2 vol.
- 3) C.WYFFELS : et J.DE SMET, De rekeningen van de stad Brugge, 1280-1319, eerste deel (1280-1302) , Bruxelles, 1965, p.99, 129, 181, 237, 311 , 373, 410.
- 4) Arch. Pas-de-Calais, A. 48⁹.
- 5) Paris, Bibliothèque Nationale, Coll. Moreau, 213, 95 et Bibl. Municipale d'Arras, fichier Guesnon, Prévôté des eaux, d'après Arch. Pas-de-Calais, 1 H 319 f° 29 v° (détruit en 1915).
- 6) Mahaut est morte en 1263; Béthune aurait dû entrer dans le domaine comtal flamand quand Robert succéda à son père en 1305.
- 7) Deux raisons empêchent de convertir ces mesures anciennes en mesures métriques en toute sûreté : on n'a pas encore démontré la continuité de la valeur des mesures agraires en Artois entre le Moyen Age et la Révolution; les noms de mesures ont changé dans l'est de l'Artois où, sauf aux confins du cambrésis, la mencaudée (superficie) et le mencaud (capacité) ont été remplacé par la mesure et la راسière venus de l'ouest de la région, j'ignore à quelle époque; s'agit-il d'un simple changement d'étiquette ? J'inclinerais à le penser, car la mencaudée qui a subsisté par exemple à Cambrai faisait 35 a 46 ca, exactement comme à Béthune et à Aire. Sous ces réserves, la mencaudée aurait valu 35, 4 a, le mencaud à blé 78, 9 l, le mencaud à avoine 123, 8 l (JAMY, Manuel métrique du Pas-de-Calais, Arras, 1803). A noter qu'avant guerre les exploitations agricoles de la région de Béthune étaient, en moyenne, inférieures à 10 ha.

- 8) Aujourd'hui Carvin, à Mont-Bernanchon, arr. Béthune, c. lillers, à 7 km au N-O de Béthune.
- 9) Cette récolte de 6 mencaudées est peut-être les pois et les fèves entassées dans la maison et comptés dans les cateaux; cela voudrait dire que la jachère avait été en partie cultivée; ce n'est qu'une hypothèse peu vraisemblable pour l'époque.
- 10) Sur les terres de l'hôpital Saint-Sauveur de Lille entre 1284 et 1331, les rendements du blé étaient doubles de ceux de l'avoine, A.DERVILLE, Histoire d'une métropole; Lille, Roubaix, Tourcoing, Toulouse, 1977, p. 90-91, donnant les conclusions d'une étude à paraître dans le tome XL du Bulletin de la Commission Historique du Nord; même chose sur les domaines artésiens de Thierry d'Hireçon au début du XIVe siècle, J-M. RICHARD, Thierry d'Hireçon, agriculteur artésien (13.-1328), dans Bibliothèque de l'Ecole des chartes 1892, ici p. 399-400.
- 11) Gosnay : J-M RICHARD, art. cit., p. 391; Aubigny : B.DELMAIRE, Le Compte général du receveur d'Artois pour 1303-1304, Bruxelles, Commission Royale d'Histoire (sous presse), n° 884-5, 3664.
- 11bis) 1,8 hl/ha vers 1820 et 2 hl/ha vers 1840 dans le Cambrésis (H. NEVEUX, Les grains du Cambrésis (fin du XIVe, début du XVIIe siècle), Lille, 1974, p. 408-410 et n. 410; environ 1,50 hl/ha à Aubigny-en-Artois en 1854 (O.HARDY, Problèmes agricoles au XIVe siècle, dans les bailliages d'Aubigny et Avesnes, DES Lille, 1958, p. 37-38).
- 12) B.DELMAIRE, op. cit., n° 55, 59, 572, 898, 3152; en comptant avec la mesure à avoine du XVIIIe siècle, on aurait des rendements de 14,1, 10 et 7,7, ce qui n'est guère pensable au XIVe siècle.
- 13) A.DERVILLE, op. cit., p. 90-91; J-M RICHARD, art. cit., p. 437; R. et L.FOISSIER, Aspects de la crise frumentaire du XIVe siècle en Artois et en Flandre gallicante, dans Recueil de travaux offerts à C.BRUNEL, Paris, 1955, p. 436-47.
- 14) Dans l'est de l'Artois au XIVe siècle, le muid contenait 16 mencauds dans les bailliages d'Arras et Bapaume, mais 12 dans celui de Lens qui jouxte au Sud celui de Béthune, B.DELMAIRE, op. cit., p. CXVIII.
- 15) En 1303-1304 dans l'est de l'Artois, le blé vaut entre 7 s. 6 d. et 11s. le mencaud, l'avoine entre 5 et 9 s., d'après le compte du receveur d'Artois déjà cité; ceci à condition qu'il y ait 12 mencauds par muid (cf. la note précédente).

16) Voir ce qu'en dit P.Desportes pour Reims en 1422 : chaque famille y a en moyenne 340 à 400 litres de grains en réserve; en 1495 ces 340 l. (4 setiers) sont la consommation d'une personne par an (650 g de pain par jour); Marie Faverel y aurait fait partie des quelques 5% de la population qui détenaient des stocks 25 fois supérieurs à la moyenne, P.DESPORTES, La population de Reims au XVe s. d'après un dénombrement de 1422 dans *le Moyen Age*, 1966, p. 463-509, ici p. 503-508.

17) Comparer par exemple l'inventaire des biens de Jean Beauparisis d'Arras (1312) édité par J.LESTOCQUOY, Les dynasties bourgeoises d'Arras, Arras, 1945, p. 162-164.

18) J-M RICHARD, Inventaire sommaire des Archives du Pas-de-Calais, Archives civiles, série A, t. II, Arras, 1885, p. XI.

E D I T I O N

Original, Archives de l'Etat à Gand, Oorkonden der graven Van Vlaanderen, Chronologisch supplement n° 297. Ancien rouleau de parchemin aujourd'hui séparé en deux feuilles, 97 cm sur 12,5 à 13 cm; le texte a été rongé en haut à droite sur 0,5 à 3 cm de large sur une longueur de 17 cm.

Regeste, C. WYFFELS Rijksarchief te Gent, Inventaris van de oorkonden der graven van Vlaanderen, chronologisch gerangschikt supplement, Gand, s. d., au n° 297, avec la date : fin du XIIIe siècle.

Sans date (1294-1297 probablement)

C'est chou ke li bailius de Biethune leva en la (...).

Premierement 7 mencaudees de blés (...) cascune mencaudee 14 menkaus.

Item as 2 meulins, 3 mencaudees, se valent cascune mencaudee (...).

Item a l'aubel des Bieles aizes, 3 mencaudees, se vaut li mencaudee (...) menkaus.

Item 4 mencaudees d'avaine de le tiere c'on tient de Willaume dou (...), se vaut li mencaudee 9 menkaus.

Item au Marés en le tiere ki fu Jehan de Sevelenge, 6 mencaudees, se valoit li mencaudee 6 menkaus.

Item et demie mencaudee de lin en le tiere d'Amouri de Biaukaisne (...) de 30 sous.

Item 3 mencaudees de blés k'ele tenoit a cense de le demisieie (de) Carvent, si valoit li mencaudee 12 menkaus.

Item 6 mencaudees d'avaine, se vaut li mencaudee 5 menkaus.

Item et 9 quarterees de prés ke ele tenoit en se cense de (le) demisieie de Carvent, se valoit bien li fains 4 l. et 10 s.

C'est chou ke li bailius de Biethune a levé de demisieie Marizen(a) Faverelle.

Premierement des kateus devens se maison, c'est asavoir b (lés) batus, 13 muis de blés parmi celui ki estoit a batre en se grange des blés devant l'aoust, se vaut 4 l. li muis.

Item 6 muis de seke avaine, 60 s. le mui.

Item mencaus et demi de feves de 10 s. le mencaut.

Item 1 mencaus de pois de 16 s.

Item 2 muis de blé pris a le maison Robert Rastel.

Item 10 menkaus de blés ki estoient en sas pour porter au meulin.

Item 2 mencaus de frine.

Item pour le pourvanche de se maison 3 bacons et le moitiét d'un, se valoit 30 s. li bacons l'un parmi l'autre.

Item 30 poules et 9 oizons, se valent 24 s.

Item 40 froumages, se valent 20 s.

Item 2 pos de bure, se valoit cascuns pos 10 s.

Item 9 hastres (b) de sel de 45 s.

Item 80 livres de candelles de buef de 40 s.

Item 10 livres de chire, k'en une torse, k'en candoilles, de 20 s.

Item une vake de 50 s.

Item 2 tonniaus de vergus de 20 s.

Item une keute et 1 kavechil de sen lit ki bien valoit 6 l.

Item une keute ki fu le prouvost de Biethune et 1 kavechil ki bien valoit 6 l.

Item une ki estoit u lit se mesquine et 1 kavechil ki bien valoit 4 l.

Item une keute Gillet Faverel et 1 kavechil et les lincex de le keute meesmes et une keute pointe noire et un couvertoir vermel, s'estoit fourés de kas.

Item une hugete, un buffet, tiestiere, pissiere et bouriax, se valent 40 s.

Item se valoit bien ses lis 7 l.

Item 8 keutes de maisnie, s'en y a 2 de 100 s. et les autres 6 de 8 l.

Item 4 kavecix.

Item 2 paire de lincex de 60 s.

Item 3 paire de 60 s.

Item 4 paire de lincex de sen lit de 40 s.

Item 3 paire de lincex de maisnie de 30 s.

Item 10 keutes pointes, s'en y a 2 noires ki valent bien 60 s. et une de cendal de 30 s. et les autres 7 valent bien 10 s. l'une parmi l'autre.

Item 22 pieces, que napes que touailles de 50 s.

Item une fustane de blans de lievres couvert de verde toile de 10 s.

Item un blanket de 8 s.

Item une houche de 6 s.

Item un plicon ki estoit le fille Jehan Faveriel de 20 s.

Item un surcot de drap d'or de 8 s.

Item 6 bankix de 30 s.

Item 6 coukes de 40 s.

Item 7 forgiers de 21 s.

Item un tapit eskiekiele (c) et 21 cousin par maison, se valoit li tapis 20 s. et cascade cousins 6 s.

Item 28 cousins ki n'aloient mie par l'ostel, se valoit cascade cousins 2 s.

Item 4 cousins sans toies, se valoit 2 s. et 6 d. li cousins.

Item 4 orilliers, se valoit cascade 8 s. .

Item 2 orilliers de cendal, se valoit cascade 4 s.

Item 12 orilliers, se vaut cascade 5 s. l'un parmi l'autre.

Item 13 huges ki bien valent 12 l.

Item une mait et une touniel ki bien en valoient 20 s. .

Item unes cornes ki pendent en le maison, de 50 s.

Item un pot d'estain de 2 los et 1 pot d'aumosne a 2 manoueles et 2 pos de lot et 7 demi los et 4 salieres et 1 talloir d'estain et 33, ke platiaus ke esquelles, et 17 sauserons, se vaut ciste vaisselle bien 4 livres u mix.

Item 5 candelers de quevre de 4 s.

Item un mortier de keuvre a especes et 1 pestel de 20 s.

Item 3 candelers de fier de 3 s.

Item une caudiere a fournel de 4 l.

Item 2 caudieres par maison de 40 s.

Item 3 bacins a siervir a tavle et 3 pos lavoirs et 1 bacin a laver, chiés se valent 50 s.

Item 3 paieles a oreles de 35 s.

Item 8 paieles a keuves de 40 s.

Item 5 pos de keuvre de 70 s.

Item 3 ferioex de 18 s.

Item 2 coués de 8 s.

Item 3 paielles simoires et 1 frasoir de 20 s.
Item un cauderon fondich de laiton de 20 s.
Item 3 cauderons blans de 20 s.
Item un cauderon noir de 4 s.
Item 3 paire de keminiaus de 18 s.
Item 2 espois de fier et 1 tournoir de 4 s.
Item 4 mortiers de 16 s.
Item un cauderon, une paielle et une nape ki fu Pieron le Marchis,
se valoit tout 8 s.
Item 3 grius de 16 s.
Item uns fiers wauferés de 6 s.
Item 4 tavles et 3 paire de hestax et 3 bans, se vaut tout 4 l.
Item une kaïere adosse de 10 s.
Item 10 kaires de 6 s.
Item le kar et le drap de quoi il estoit couvers et 1 drap de toille
de 6 l.
Item un millier de raisme de 10 s. le cent.
Item 5 cens de faissiaus de kaisne de 10 s le cent.
Item 3 muis de bresse de 30 s.
Item 4 livrees de fain.
Item 5 cens de fuere de 3 s. le cent.
Item un harnas de kierue de 10 s.
Item 2 tonniaus braserés de 6 s.
Item 1 cuerbison et une cuerbele et 2 panieres, 6 s.
Item 2 andiers et 2 rouavles de 6 s.
Item une cuvele et un karel de 10 s.
Item un brelenc leu on jue ax eskiés, 6 s.
Item et un autre tavelier de 3 s.
Item et une paire de taveliers cloans de 4 s.
Item 50 livres de filé de lin de 3 s. le livre.

Item a Simon Aliaumart, 8 l.
Item a Pierot Bordiel, 8 l.
Item a Sohier dou Markiet, 9 l. 20 d. mains.
Item et pour un haubregon Simon, pour une coiffe capee, pour une
collerete d'un bacinet, pour un bacinet, pour une gorgiere pissaine,

pour uns wans de fer et pour une gorgerete, 20 l.

Pour 6 l. des ostages de le maison Robin Rastel.

Item 50 s. pour une vake ki fu Mehaut Faverele.

Item 100 l. de parisis ke Climens Patous a païet pour nous.

Et toutes ches levees sont sans leur rentes
et sans leur ostages de leurs maisons.

- a) M.Wyffels a lu aussi Marizen, forme insolite; sans doute le z est-il un i à jambage très contourné et faut-il lire Mariien.
- b) Tache sur la troisième lettre, v. le glossaire.
- c) Lecture peu sûre : le second e a été ajouté au-dessus de ki, et ce pourrait être un signe d'abréviation; le second i est à peine formé (sans accent); en tout cas, le mot est inconnu des dictionnaires.

G L O S S A I R É

Andier, chenet landier.

Bacon, porc salé, jambon.

Bankix (pluriel), peut-être petit banc (banchel); ou à rapprocher de banquier, housse, tapis de banc ?

Blanket, sorte de blouse avec manches et collet.

Bouriax (pluriel), bourrelet, garniture mise dans un vêtement pour l'agrandir ? ou plutôt collier du cheval.

Brelenc, échiquier (v. Tavelier).

Bresse, braise, charbon de bois ?

Cauderon, chaudron; c. fondich, ch. de métal fondu ? ou ch. pour faire fondre ?

Caudiere a fournel, chaudière à fourneau, pour mettre sur un four.

Cendal, toile de soie.

Coiffe, sorte de cervelière ou le capuchon du haubert de mailles.

Collerete de bacinet, la collerette, généralement en mailles, qui descend sous le bacinet, casque léger (au contraire du heaume) qui protège le crâne et le cou.

Cornes (unes), paire de cornes à boire ?

Coué, faitout.

Couke, couche.

Couvertoir, couverture (v. keute).

Cuerbison, petite corbeille.

Cuvele, cuvette

Espece, épice.

Espois, broche.

Esquelle, écuelle.

Fain, foin.

Faissiaux, fagôts (v. raisme); f. de kaisne, fagôts de chêne.

Ferioex (pluriel), vases de cuisine, bassins.

Fiers wauferés (cas sujet), fer, moule à gaufres.

Filé de lin, fil de lin.

Forgier, écrin, coffret.

Frasoir, poêle à faire fondre (v. paielle simoire) semble mieux convenir ici que f., sorte de mortier (v. Gay et Stein s. v. frasoir et fressouoir)

Fuere, paille.

Fustane, futaine.

Gorgiere, pièce de mailles pour protéger le cou (v. collerete);

g. pissaine, g. de Pise.

Grius, pluriel de gril.

Hastre, de halster, mesure flamande pour les grains et en général pour les matières sèches, attestée à Bruges et Gand (Inventaire des archives de la ville de Bruges, Glossaire flamand par B. Gailliard, Bruges, 1882, sub verbo).

Haubregon, cotte de mailles à manches courtes ou sans manches, moins longue que le haubert.

Hestax (= hestaus), étaux.

Houche, robe portée sur le surcot.

Huge, huche; hugete, petite huche.

Kaiere, kaire, chaise; k. adossee, chaise à dos.

Kar, char.

Karel, cuvier.

Kas (pluriel), chats.

Kavechil, traversin.

Keminiaus, chenets.

Keute, couverture, couette, lit de plume; keute pointe, couverture piquée; k. de maisnie, pour la domesticité.

Kierue, charrue; harnas de k., harnais de charrue.

Lincel, linchel, drap : l. de maisnie, pour les domestiques.

Maisnie, domesticité.

Mait, pétrin.

Manouelle, poignée, oreille de vase.

Meskine, servante.

Oizon, petit de l'oie.

Ostage, redevance versée par un hôte.

Paiele, poêle; p. a oreles, sans doute sorte de sauteuse; p. a keuwe, p. à queue, à manche; p. simoire, p. pour faire fondre le gras (saim), v. frasoir.

Paniere, panier.

Pestel, pilon du mortier de keuvre a espece (mortier de cuivre à épices).

Pissiere, pièce de harnais couvrant la poitrine du cheval.

Plicon, pelisse.

Pot d'aumosne, pot pour les aumônes? p. lavoir, pour se laver.

Raisme, branches, fagôts (v. faissiaus).

Rouavle, tige de fer ("fourgon") avec laquelle on dispose les braises dans le four.

Sauseron, petite saucière.

Surcot, vêtement de dessus sans, puis avec manches.

Talloir, tailloir, plateau pour trancher.

Tapit, tapisserie.

Tavelier, table de jeu (v. brelenc); t. cloans, table de jeu ou échiquier pouvant se fermer ?

Tavle, table.

Tiestiere, harnais de la tête du cheval.

Toie, taie (de coussin, etc.).

Touaille, serviette.

Touniel, tonneau, tonniaus braserés (pluriel), t. à brais ou orge germée pour faire la bière.

Tournoir, tournebroche; v. espois.

Vaisselemente, vaisselle.

Vergus, verjus, vin de raisin vert.

Ce glossaire ne regroupe que des mots pouvant offrir quelque difficulté.

Bernard DELMAIRE

